

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, j'aimerais, dans les pages qui suivent, vous résumer la situation financière de la municipalité selon les quatre points suivants:

- I- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, tel qu'établi par le rapport du vérificateur.
- II- Les indications préliminaires sur la situation financière de l'année en cours.
- III- La rémunération des élus.
- IV- Les orientations générales du prochain budget.

I - Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 et le rapport du vérificateur.

A) États des résultats du fonds d'administration au 31/12/2011.

Revenus totaux:	1,580,572\$
Charges totales:	1,215,381\$
Excédent de l'exercice:	365,191\$

B) État du surplus du fonds d'administration

Surplus libre au 1 ^{er} janvier 2011:	386,083\$
Excédent des recettes sur les dépenses:	365,191\$
Fonds réservés:	(48,000\$)

Surplus libre au 31 décembre 2011 : 703,274\$

C) Rapport du vérificateur.

Le rapport du vérificateur, en date du 23 avril 2012, indique que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

II - Les indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2012.

La projection des revenus et des dépenses au 31 décembre 2012 nous permet de prévoir que nous terminerons l'année avec des revenus d'environ 1,845,000\$ et des dépenses d'environ 1,420,000\$ pour un surplus d'environ 425,000\$.

Au chapitre des revenus, nous terminerons l'année avec un excédent d'environ 52,000\$ par rapport aux prévisions budgétaires.

Au chapitre des dépenses, nous terminerons l'année 2012 avec des dépenses inférieures d'environ 379,000\$ par rapport aux prévisions budgétaires surtout dû au poste "Dépenses en immobilisation", les travaux d'infrastructure routière dans le cadre du retour de la taxe d'accise fédérale (TECQ) ont été reportés en 2013. Les autres postes budgétaires devraient terminer l'année selon les enveloppes budgétées.

Notez que ces chiffres sont des prévisions au 31 décembre 2012 et que les chiffres exacts ne seront connus que lors du dépôt, par le vérificateur, du rapport financier 2012, au printemps 2013.

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton n'a pas d'emprunt en cours, donc pas de service de la dette au rapport financier.

En septembre 2012, un nouveau rôle triennal a été déposé. L'évaluation imposable de la municipalité était de 115,277,800\$ lors de son dépôt. Lors du dépôt du sommaire du rôle, le 12 septembre dernier, l'évaluation imposable de la municipalité était de 115,748,100\$, soit une augmentation de 470,300\$ seulement, vu le peu de nouvelles constructions qu'il y a eu au cours de l'année 2012.

III- La rémunération des élus.

Pour l'année 2012, conformément à la Loi sur la rémunération des élus municipaux ainsi qu'au règlement numéro 325, la rémunération de base de la mairesse est de 10,000\$ et son allocation de dépenses est de 5,000\$. La rémunération annuelle des conseillers est de 2,866\$ et l'allocation de dépenses est de 1,434\$. En plus de cette rémunération de base, la mairesse a droit à une rémunération additionnelle de 150\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire, et à laquelle elle est présente. Chaque conseiller a droit à une rémunération additionnelle de 50\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire et à laquelle il est présent.

De plus, à titre de membre du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la mairesse reçoit une rémunération de 143.33\$ et une allocation de dépenses de 71.67\$ par séance et en tant que membre d'un comité elle reçoit une rémunération de 102\$ et une allocation de dépenses de 51\$.

IV - Les orientations générales du budget 2013

Nous avons commencé l'année 2012 conformément à nos orientations avec deux réunions mensuelles. L'une servait principalement à préparer la réunion régulière du conseil et à voir aux affaires courantes, quant à l'autre, elle était dédiée à travailler sur notre vision sur 20 ans.

La mise en place du PMAD (Plan métropolitain d'aménagement et de développement) et le gel de notre territoire ont stoppé toutes nos initiatives. Tant et aussi longtemps que nous serons bloqués, quelque soit nos demandes, faire des projets devient une utopie et ceci n'est pas faute d'y avoir consacré de l'énergie aussi bien à la MRC en essayant de modifier les orientations du PMAD que les maires et responsables de la région avec le PIDA (Plan intégré de développement et d'aménagement)

Pour 2013, il y a donc malheureusement peu de perspectives d'avenir à moins de changements majeurs. Nous ne baissons toutefois pas les bras et essayons de trouver quelles pourraient être les avenues pour dégager de nouveaux revenus et aussi essayer de développer minimalement notre municipalité. La vie d'une municipalité ne dépend pas que de ses élus. Chaque citoyen a un rôle à jouer et nous espérons qu'au-delà de nos activités, qui deviennent de plus en plus prisées, émergeront des idées, des prises de position afin d'assurer notre pérennité.

Au niveau financier, il n'y aura donc rien de nouveau, ni de particulier pour 2013. Les travaux de voirie seront effectués comme prévus. Nous continuerons la mise en place du schéma de risques en sécurité incendie comme il nous est demandé de le faire et notre nouveau TPI (technicien en prévention incendie) interviendra au niveau des risques moyens, élevés et très élevés.

Bien que non propriétaire de notre source d'eau, nous avons demandé à Pipeline Enbridge de porter un soin particulier au pipeline qui traverse notre territoire, les puits privés pouvant être tout autant à risque en cas de rupture et de déversement.

Quant aux autres frais, nous osons espérer qu'aucune mauvaise surprise ni qu'aucune nouvelle taxation ne viendra grever notre budget.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 seront adoptées au cours du mois de décembre à une séance spéciale dont la date sera fixée à la séance ordinaire du 11 décembre 2012.

La liste des contrats comportant une dépense de 25,000\$ et plus, conclus par la municipalité depuis le 8 novembre 2011, est déposée en annexe de ce rapport.

Merci à tous de votre attention.

Patricia Domingos, mairesse

Le 14 novembre 2012

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25,000\$

Depuis le dernier rapport de la mairesse sur la situation financière, la municipalité a accordé les contrats de plus de 25,000\$ suivants :

- 1.- Robert Daoust & Fils Inc., pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des déchets pour l'année 2013, pour un montant de 87 481.05\$.
- 2.- Centre de gestion de l'équipement roulant, pour la location d'un camion de déneigement, pour un montant de 41,404.18\$.
- 3.- Sifto Canada, pour la fourniture de sel à déglacer au montant de 81.93\$ la tonne métrique, taxes en sus.
- 4.- Construction DJL Inc., pour des travaux d'asphaltage sur les routes de juridiction municipale pour un montant de 33,007.29\$.
- 5.- Le Groupe Roche pour des services d'ingénierie dans le cadre du programme T.E.C.Q. pour un montant de 24,949.58\$.